PORTE DES COMMUNS OUEST

Cf photo n° 44

La large porte cochère des communs Ouest, est fermée par deux battants de bois.

Cette porte est constituée d'un bâti à deux montants et deux traverses principaux et une traverse médiane; une traverse intermédiaire aux 2/3 supérieurs divise cette porte en deux parties, une partie inférieure pleine et une partie supérieure à claire-voie (coupes carrées).

La partie pleine est constituée par cinq larges planches verticales à arêtes arrondies fixées au bâti sur les traverses inférieure et médiane par des chevilles à pointes de diamant sur la face antérieure. Ces chevilles ont un rôle décoratif par leur disposition en losange au droit de chacune des planches.

Séparant les deux niveaux une corniche moulurée.

La partie en claire-voie est occupée par neuf balustres tournés, à panse peu renflée. Les gonds sont pris dans les montants. La fermeture des deux battants est assurée par une simple pièce de bois pivotante : cf. croquis.

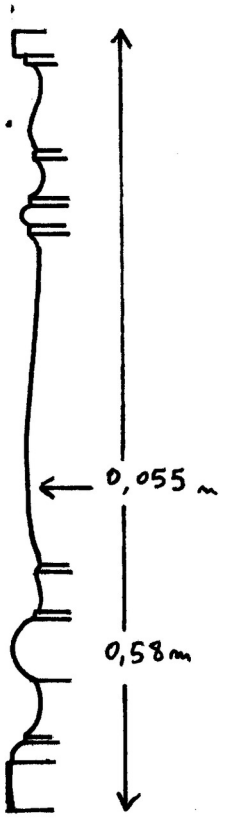

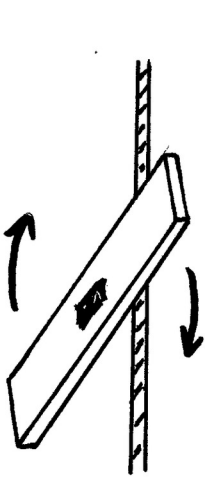

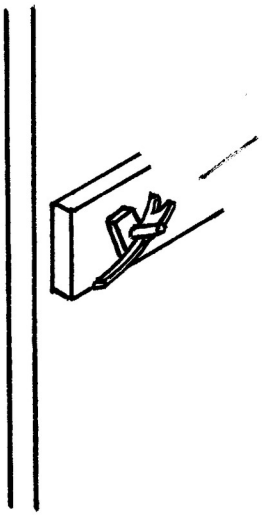

DIMENSIONS DES BATTANTS

$\begin{cases} h = 2,82\ m \\ l = 1,46\ m \times 2 = 2,92\ m \end{cases}$

35 POLIGNE Bois Glaume(Le)
CHATEAU : FERME

FIG.44 Dependances Ouest : porte

Cl.Inv.Dagorn 70 35 1285 V